

Comité Internacional pour la Liberté des 5 Cubains

Agis tout de suite !

Nouvelle sanction contre René González

Le 7 octobre prochain, René González un des cinq patriotes cubains, condamné à 15 ans de prison aux États-Unis pour avoir défendu la vie de son peuple, doit être remis en liberté après avoir purgé sa peine d'emprisonnement.

Le gouvernement des États-Unis prétend maintenant lui interdire de revenir immédiatement dans sa patrie et auprès de sa famille, après qu'il ait accompli jusqu'au dernier jour de son injuste condamnation, et sans avoir eu accès à la procédure d'application de nouvelle sentence.

Pour être de nationalité nord-américaine, René a été condamné à trois ans supplémentaires de liberté surveillée. Il y a sept mois, son avocat a présenté une motion sollicitant la modification de ses conditions de liberté conditionnelle, et demandé qu'au terme de son emprisonnement il soit autorisé à revenir à Cuba pour retrouver son épouse et sa famille, pour des raisons humanitaires.

Le 25 mars, la procureure Caroline Heck Miller a demandé à la juge de s'opposer à la requête. Le 16 septembre, la juge Joan Lenard, a rejeté la motion de la défense, alléguant entre autres arguments, que la cour avait besoin de temps pour évaluer la conduite du condamné après sa remise en liberté, afin de s'assurer qu'il n'est pas dangereux pour les États-Unis.

Nous devons nous souvenir que c'est cette même procureure qui a refusé de juger Luis Posada Carriles comme criminel, et que c'est cette même juge qui a inclus dans les actes de sentence de René une condition spéciale, après sa remise en liberté... : *« il est interdit à l'accusé de s'approcher ou de se rendre dans des endroits spécifiques où on sait qu'ils sont fréquentés par des individus ou des groupes terroristes. »*

C'est ainsi qu'ont été mis en évidence, y compris par écrit, l'impunité honteuse dont jouissent les groupes terroristes, l'interdiction expresse de les déranger, alors que sont sanctionnés ceux qui comme René et ses quatre compagnons de lutte ont osé les dénoncer.

Il n'a pas été suffisant que René ait purgé sa condamnation complète sans que lui soit décompté un seul jour ; il n'a pas été suffisant d'utiliser l'avenir de sa famille pour lui faire du chantage en lui proposant de lui éviter le procès s'il collaborait avec le gouvernement étasunien en dénonçant ses compagnons ; cela ne leur a pas suffi de faire pression sur René en arrêtant, puis en expulsant son épouse Olga Salanueva des États-Unis, puis en lui refusant pendant plus de dix ans le visa pour aller rendre visite à son épouse en prison.

Pour quelles raisons le gouvernement des États-Unis s'acharne-t-il à sanctionner René et sa famille ?

Les préjugés de la communauté de Miami contre les Cinq ont été dénoncés par 13 juges du 11^e Circuit d'Atlanta le 27 août 2005, qui ont admis qu'ils étaient les terroristes, à quelles organisations ils appartenaient et où ils étaient basés.

Obliger René Gonzalez à purger 3 ans de liberté surveillée en Floride, repaire de terroristes internationaux que les Cinq ont dénoncés, c'est mettre en danger l'intégrité physique et la vie de René.

Combien de souffrances supplémentaires les États-Unis prétendent-ils infliger à René Gonzalez et à sa famille ?

Nous appelons tous les amis solidaires dans le monde à dénoncer cette nouvelle sanction et à se mobiliser en exigeant du gouvernement des États-Unis qu'il autorise René Gonzalez à revenir à Cuba pour retrouver son épouse et sa famille dès sa remise en liberté.

Écrivez sans tarder au président Barack Obama et au procureur général Eric Holder afin de solliciter le retour immédiat de René Gonzalez dans sa patrie et auprès de sa famille.

POUR COMMUNIQUER AVEC LA MAISON-BLANCHE

Écrivez une lettre au Président Barack Obama

President Barack Obama
The White House
1600 Pennsylvania Ave, NW
Washington, DC 20500
EE.UU.

Téléphonez et laissez un message au président Barack Obama: 202-456-1111

Si vous téléphonez depuis un autre pays que les États-Unis, marquez le code international du pays + 1 (Code des États-Unis) 202.456.1111

Envoyez un courrier électronique au président Barack Obama:

[HTTP://WWW.WHITEHOUSE.GOV/CONTACT](http://www.whitehouse.gov/contact)

POUR COMMUNIQUER AVEC LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Écrivez une lettre au procureur général Eric Holder

US Attorney General Eric Holder
U.S. Department of Justice
950 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20530-0001

Téléphonez et laissez un message au procureur général Eric Holder: 202-514-2000

Ou téléphonez au numéro d'appel pour les commentaires du public - 202-353-1555

Envoyez un courrier électronique à Eric Holder

AskDOJ@usdoj.gov

Comité International pour la Liberté des Cinq

Comité Internacional por la Libertad de los 5 Cubanos

Pour avoir plus d'informations sur l'actualité des Cinq, visitez le site :

www.thecuban5.org